

LES CAFÉS CITOYENS MONDONVILLOIS

Participez à
la vie de votre
commune !

PROGRAMME 2021

Une idée ?
Une suggestion ?

VILLE DE
MONDONVILLE



4 & 7 MARS

Le comité des fêtes

8 & 11 AVRIL

La charte de l'urbanisme

6 & 9 MAI

Sport et santé pour tous

3 & 6 JUIN

Le parvis de la Mairie

24 & 27 JUIN

Un espace de co-working

8 & 11 JUILLET

La place de l'horloge

**Le jeudi de 20h à 22h et
le dimanche de 10h à 12h.**



Un Comité des fêtes pour redynamiser la vie locale ?!

Jeudi 4 Mars de 20h à 22h
Dimanche 7 Mars de 10h à 12h

**Pourquoi faire ? Comment ? Avec qui ?
Quel rôle pour la mairie ?**

C'est pour répondre ensemble à ces questions que les élus de Mondonville vous invitent à réfléchir à la mise en place d'un comité des fêtes.

L'objectif de sa création est d'associer les forces vives de la commune pour redynamiser la vie locale par le biais d'événements festifs.

Un comité des fêtes peut également contribuer par son soutien à des projets culturels, éducatifs, sportifs, solidaires, environnementaux, etc... portés par des structures diverses.

**Nous vous attendons nombreux
pour partager vos idées, questions
et suggestions !**



Qui peut participer ?

Tous les habitants de la commune de Mondonville sont invités à participer aux cafés citoyens.

Comment participer ?

Pour chaque café citoyen, deux réunions vous sont proposées (jeudi soir et dimanche matin) afin de permettre à un maximum de personnes de se joindre à la concertation.

Chaque réunion sera organisée en visio-conférence ou en présentiel, dans le respect des consignes sanitaires.

Les modalités vous seront communiquées par affichage, réseaux sociaux et sur le site internet de la mairie.

Pour participer, merci de vous inscrire en ligne sur :

mondonville.fr/cafes-citoyens ou si vous rencontrez des difficultés, à l'accueil de la mairie. Le lien de connexion vous sera adressé secondairement.

Et si je ne suis pas là à la date du rendez-vous ?

Vous pouvez quand même participer pendant les deux semaines qui suivent les cafés citoyens selon votre disponibilité !

La concertation peut être dématérialisée en utilisant la plateforme Colidée. La démarche détaillée est indiquée sur le site internet de la mairie à l'adresse : **mondonville.fr/cafes-citoyens**.

Vous trouverez aussi un formulaire téléchargeable à remettre à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres.

Qu'est ce qui sera fait de ma contribution ?

Vos propositions seront étudiées attentivement avant d'être instruites par la commission municipale. Si un projet émerge, il sera soumis à validation par le Conseil Municipal.

Comment serons-nous tenus informés de l'avancée des projets ?

Le suivi des propositions issues des cafés citoyens sera diffusé régulièrement sur la page : **mondonville.fr/cafes-citoyens**